

somme de vingt mille florins au même bu, en faveur des autres royaumes et provinces qui ont été atteints par le même désastre.

Vienna, 6 février 1862.
Signé : FRANÇOIS-JOSEPH. m. p.

Les eaux du Rhin baissent sans discontinuer; elles sont presque en dehors des portes de la ville de Mayence. Le Rhin a atteint sa plus grande hauteur, le 4, vers 9 heures du matin. L'étiage montrait 21 pieds 5 pouces, 10 pouces de moins qu'en 1845.

On écrit de Berlin, le 8 février que la digue de l'Elbe, à Niegrip est rompue, toute la masse des eaux s'est ruée sur le chemin de fer de Berlin, Postdam, Magdebourg, et a renversé complètement la digue près de Bude. Les communications sont interrompues sur les deux voies et ne peuvent même pas être rétablies pour les piétons. On ne peut même pas prévoir vers quelle époque elles pourront l'être.

On lit dans un journal de Turin :
« On nous donne pour certain que le décret portant le rappel de Mazzini avait été préparé, mais la nuit portant conseil et certaines observations aidant, le décret avait été repoussé par la majorité du conseil des ministres. »

Sous le titre de : *les Regrets de la Patrie*, le *Moniteur industriel* reproduit un article de M. Cuheval-Clarigny qui fait justice de la mauvaise foi de l'Angleterre et de ses prétentions orgueilleuses dans toutes les questions qui touchent à son commerce.

Il est facile de se convaincre que la *Patrie*, elle-même, en présence de la logique impitoyable des faits, abandonne la thèse qu'elle soutenait naguère avec tant de chaleur en faveur du libre échange. Cette amende honorable ne surprendra personne.

La jalouse haineuse de l'Angleterre envers la France sa fidèle alliée n'a pas besoin d'être démontrée; elle est plus évidente que jamais.

J. REBOUX.

LES REGRETS DE LA PATRIE.

Ce n'est point sans un certain étonnement, ni sans un sourire, que nous avons remarqué dans la *Patrie* du 6 février une assez vive protestation contre l'esprit d'accaparement de l'Angleterre et sa jalouse commerciale envers la France.

Citons d'abord l'article auquel nous faisons allusion :

Vous souvient-il de la grande querelle du *Times* et de la Prusse? Un voyageur anglais, d'humeur maussade et d'éducation médiocre, plus soucieux de ses aises que de la politesse et du bon droit — il y a, paraît-il, des Anglais qui se taisent ainsi — insulte ses compagnons de voyage allemands. Rappelé à l'ordre, il insulte les employés du chemin de fer prussiens. Conduit devant un magistrat, il insulte le représentant de la loi, et de délit en délit, il arrive devant un tribunal qui le condamne à une amende et à quelques heures de prison. Le *Times* proteste contre cette atteinte à la liberté d'un sujet anglais; le cabinet de Londres fait demander des explications, le gouvernement prussien lui ferme la bouche avec des procès-verbaux qui constatent la conduite scandaleuse du condamné.

Le *Times* en appelle à la nation anglaise de la paillanimité du cabinet. Il adjure ses compatriotes de ne plus visiter les bords du Rhin, lorsque le Northumberland et l'Écosse offrent de si pittoresques points de vue, pour lesquels le brouillard et la pluie ne sont qu'un agrément de plus. Rien n'est bon en Prusse, ni les hôtels, ni les wagons, ni les tribunaux. Que les anglais donnent une leçon à ce peuple famélique en le servant des guinées qu'ils répandaient à plaines mains dans les nubes rhénanes! Quant à l'alliance de la Prusse, le *Times* déclarait n'en pas vouloir donner un penny. Se lier avec un pareil Etat, c'était se créer bien gratuitement des soucis; c'était s'obliger à défendre

une puissance caduque, de laquelle on ne pouvait attendre le moindre secours en cas de danger. On sait de quels commentaires désoignants le voyage du roi de Prusse à Compiègne fut l'objet du colérique journal. La Prusse devait être définitivement rayée du nombre des nations.

Aujourd'hui un voix s'élève en Angleterre pour proclamer que la Prusse est une nation grande, prospère et marchant à pas rapides vers le progrès. Qui donc a parlé d'indigence et de caducité? La Prusse est jeune, elle est riche, elle est influente, elle entraîne dans sa sphère d'action les peuples allemands, et, se lier avec elle, c'est s'assurer l'amitié et le commerce de 30,000,000 d'hommes. Le devoir le plus impérieux du gouvernement anglais, c'est de nouer des négociations avec la Prusse. Ce n'est pas dans un mois, ce n'est pas de main, c'est aujourd'hui même qu'il faut lui proposer un traité d'alliance et de commerce. Il y a urgence, et ce serait félonie que de perdre une heure.

C'est le *Times* qui parle ainsi et qui encense aujourd'hui ce qu'il méprisait hier. Que s'est-il donc passé, et comment la Prusse s'est-elle tout à coup transformée; car le *Times*, on le sait, change malaisément de principe et d'humeur? La Prusse est en voie de conclure un traité de commerce avec la France, et ce traité assurait un avantage à notre industrie manufacturière, dont le *Times* a si souvent décrit les produits. Voilà le péril qu'il faut conjurer sans délai. Il ne faut pas laisser naître une concurrence à Manchester et à Bradford, d'où on pour cela courtiser ce monarque, ce gouvernement et cette nation qu'on a poursuivis d'insultes pendant plusieurs mois. A aucun prix, on ne doit laisser prendre aux thalers germaniques le chemin de Mulhouse et de Rouen.

Est-ce donc là la mesure de l'orgueil britannique? Où sont ces beaux serments d'affamer la Prusse en jetant l'interdit sur son territoire? Non, le *Times* a eu un moment de défaillance; il va désavouer une indigne faiblesse; il va prêcher de nouveau sa croisade anti-prussienne; il va protester contre tout rapport avec une nation dont les tribunaux ont osé condamner un citoyen anglais. Manchester est assez riche pour se passer de la clientèle germanique, tant que l'affront fait à l'Angleterre n'aura pas été réparé? On s'imagine peut-être en Allemagne que la fierté de John Bull n'est pas tout à fait à l'épreuve de l'or : le langage du *Times* prouvera demain le contraire.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

Nous ne disons point, tant s'en faut, que ces réflexions ne soient parfaitement justes; mais sont-elles sur ses opinions précédentes une amende honorable de la *Patrie* éclairée par les faits? Nous nous en rejouissons. La *Patrie* a été l'un des partisans et des avocats, du traité de commerce avec l'Angleterre. Ce traité, ce n'était pas autre chose que l'établissement perpétuel d'une concurrence ou plutôt d'une émulation loyale et fraternelle entre les deux pays dans la voie de la richesse et de leur développement réciproques; la France devait aider l'Angleterre et l'Angleterre devait aider la France. Plus de rivalités et de mauvais procédés entr'elles. Ce qui devait faire le bien de l'une devait faire le bien de l'autre. Pour que l'Angleterre trouvât un bon débouché chez nous, elle était intéressée à la prospérité de notre marché. Pour nous mettre à même de lui acheter beaucoup, il fallait qu'il nous fit et nous laissât beaucoup vendre. Le libre-échange était la concurrence loyale, et l'Angleterre, à coup sûr, ne nous jouerait plus dans cette lutte, les mauvais tours auxquels elles nous a habitués.

Tels étaient la théorie et le prospectus; que nous en sommes loin dans la pratique! Il n'est pas de jour où l'Angleterre s'étendant de tous les côtés, prenant à droite et à gauche, prenant en Asie et en Afrique comme le rapportent les dernières nouvelles, ne pousse des clameurs chaque fois que la France essaye de sortir de la coquille dans laquelle elle prétend l'enfermer. Elle s'installe dans la mer Rouge, mais elle entend nous en exclure absolument. On sait sa colère pour l'adjonction de la Savoie, ses alarmes plus ou moins sincères et ses menaces redoublées relativement à la Sardaigne. On sait comment elle se conduit en Egypte et à Constantinople. On sait tous les efforts qu'elle tente pour nous brouiller avec l'Allemagne, et la *Patrie*, elle-même, nous a dit plus d'une

fois son opinion sur tous ces points. A chaque acte de notre bon vouloir, et nous les lui avons certes prodigués, l'Angleterre a répondu par de nouveaux armements et de nouvelles défiances, et voici enfin encore une occasion où la *Patrie* se croit obligée de protester contre son hostilité diplomatique.

S'il faut en croire la *Patrie*, l'Angleterre ne veut pas que nous puissions commercer avec la Prusse; malgré les beaux principes qu'elle étale, elle ne veut pas que notre industrie s'introduise en Allemagne; elle n'accepte pas sur ce marché notre concurrence contre Bradford et Manchester. Il y a danger à ce que les thalers germaniques prennent le chemin de Mulhouse et de Rouen; il faut qu'ils ne connaissent que le chemin de Liverpool ou de Londres. Ce sont là des déclarations fort instructives et fort édifiantes. Mais que deviennent, en face de ces réalités, les charmantes illusions dont la *Patrie* avait voulu nous bercer et s'était bercée elle-même en nous présentant le traité de commerce comme le signe de la pacification commerciale et de la fraternité industrielle entre les deux nations?

Que reste-t-il de toutes ces séduisantes perspectives? Les plaintes amères de la *Patrie* contre l'incurable malveillance de nos voisins et les profondes souffrances qu'à la suite des effets du traité de 1860 ressentent les villes de Rouen, de Mulhouse, d'Amiens, de Roubaix, de Tourcoing, de Lille, de Saint-Quentin, etc., que n'avait, pour ainsi dire, pas atteintes la crise américaine de 1857 et dont, par conséquent, il est difficile d'attribuer la position actuelle aux seules influences de la guerre d'Amérique.

P.-B.—S. DARNIS.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Par décision du ministre des finances, l'intérêt attaché aux bons du Trésor public a été fixé ainsi qu'il suit à partir du 9 février :

A 3 0/0 pour les bons de 3 à 5 mois ;
A 3 1/2 pour les bons de 6 à 11 mois ;
A 4 0/0 pour les bons à un an.

On lit dans l'*Indépendant* de Douai :

« Il résulte de nos renseignements que l'affaire Mirès ne pourra guère venir devant la Cour de Douai avant la fin du mois de mars. »

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, une lettre adressée par les négociants de Bordeaux à la Chambre de commerce de cette ville au sujet de la taxe des factures.

Les villes de Strasbourg et de Saint-Étienne viennent réclamer aujourd'hui contre le tort que le projet d'impôt peut causer aux transactions commerciales en général.

La pétition du commerce de Strasbourg fait observer avec raison qu'il serait juste d'établir un droit proportionnel au moyen d'un timbre mobile qui frapperait d'un centime les factures et quittances au-dessous de 100 fr. en laissant complètement libres celles de moins de 50 fr.

Ce système serait identique à celui établi pour la perception du timbre des effets de commerce.

Les observations contenues dans cette pétition et dans toutes celles qui seront adressées au ministre des finances méritent d'être accueillies avec beaucoup de considération.

Les réclamations paraissent devoir se multiplier, elles attireront l'attention de tous les contribuables.

Les chambres de commerce appuieront sans doute de tout leur pouvoir les justes réclamations qui leur seront adressées; elles condamneront unanimement l'impôt impopulaire des factures.

Nous désirons, dans l'intérêt du commerce, que toutes les villes suivent l'exemple donné par les négociants de Bordeaux, Strasbourg et St.-Étienne.

Le nommé L. Duhamel, ouvrier maréchal à Roubaix, accusé du vol de trois charrettes au préjudice de MM. Valeke, Relof et Ferraille, a été condamné hier, à l'audience du tribunal correctionnel de Lille, à quinze mois de prison et cinq ans de surveillance de la haute police.

Jules Cambol, garçon boulanger, employé chez M. Fauveau, à Roubaix, a été condamné à un an de prison pour vol de 1,100 fr. commis au préjudice de son patron.

Dimanche matin, vers onze heures et demie, un enfant de six ans. que ses parents, habitant le sentier du Trichon, avaient laissé seul dans une place située au rez-de-chaussée a été entièrement brûlé. Il était mort lorsqu'on est entré dans la maison. On présume qu'il a mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes chimiques laissées à sa portée.

Le nommé Dezoblain, convaincu d'avoir volé une montre appartenant au sieur Grouillon, cabaretier à Roubaix, a été condamné à trois mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille.

TOURCOING. — Nous avons annoncé qu'une société chorale, les *Vrais Amis*, devait donner, le 9, une soirée chantante au bénéfice des victimes de la catastrophe du 11 janvier.

Cette soirée a eu lieu effectivement dimanche et a réuni un public assez nombreux.

On a remarqué la présence de M. le maire et de plusieurs personnes qui étaient venues non-seulement contribuer à une bonne œuvre, mais encore encourager les membres de cette société naissante.

La recette a dû être assez considérable. Quant à la soirée en elle-même, elle a été assez convenable.

Les chœurs ont marché mieux qu'on aurait pu le supposer, d'après la fondation récente de la société.

Maintenant il faut étudier et sérieusement; le directeur a une rude tâche, nous le savons; il faut absolument que chaque membre apprenne au moins les éléments de la musique, qu'il puisse chanter correctement ce qui est écrit. Les jeunes gens qui ont chanté des romances, des duos, etc., ont pu se convaincre qu'il est infiniment plus difficile de chanter un air au piano, qu'entre amis, et autour d'une table où on peut se livrer à toutes les fantaisies d'interprétation et d'exécution. Il est rare qu'un amateur qui ne peut lire la musique, la rende exactement; l'air est toujours tronqué, et devient d'un effet désagréable surtout pour ceux qui le connaissent.

Savoir ses notes, pour un homme intelligent, est l'affaire de quelques mois, et nous engageons fort les membres de cette nouvelle société à ne pas négliger cela. Nous avons remarqué, parmi les exécutants, des voix où il y a de l'effet, et entre autres un chanteur comique qui a dit des chansonnettes avec beaucoup plus de verve et surtout de simplicité que pas mal de chanteurs qui ont les plus grandes prétentions en ce genre; il a, de plus, une jolie voix et beaucoup d'entrain.

Nous conseillons au directeur de prendre plutôt un piano qu'un harmonium pour accompagner, ce dernier instrument couvre trop la voix. En résumé, nous félicitons cette société, et nous suivrons toujours avec intérêt les progrès qu'elle fera certainement avec de l'union, du courage et de la persévérance surtout.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 9 février 1862.

Sommes versées par 135 déposants, dont 17 nouveaux. fr. 11,768 »
40 demandes en remboursement. 4,781 84
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. J.-B. Dujardin et Delfosse, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 4 au 11 février 1862.

NAISSANCES.

16 garçons, 31 filles.
MARIAGES.
Du 10 février. — Entre Pierre Vanderoeken, tisserand, et Clémence Rassaert, journalière. — Edouard Delsalle, fleur, et Emélie-Joseph Calet, journalière. — Jean-François Mengels, journalier, et Virginie Doria, journalière. — Louis-François Devriès, laboureur, et Adolphe Delétrain, soigneur.

DÉCÈS.

Du 3 février. — Ange Verhuest, 31 ans, journalier, époux de Pétronille Debruyne, rue de Mouvaux.
Du 4. — Juliette Duchateau, 38 ans, ménagère, épouse de Pierre-Jean Dewaene, Nouveau Fontenay.
Du 5. — Hubert Caroul, 55 ans, cabaretier, époux de Caroline-Joseph Dufermon, place de la Liberté.

Du 7. — Julie-Sidonie Fleurent, 44 ans, journalière, épouse de Louis-Jacques Delbecq, au Pile. — Jean-Baptiste-Joseph Gobert, 79 ans, journalier, veuf d'Angélique Watteau, Hospice. — Léon Milleville, 39 ans, menuisier, époux de Catherine Wymois, rue de l'Oratoire.

Du 8. — Louis-Joseph Bury, 46 ans, sans profession, époux de Marie Deschamps, rue Nationale. — Jean-Baptiste Lambert, 79 ans, tisserand, veuf de Colette Carroux, Hôpital.

Du 9. — Uranie Herbeaux, 22 ans, journalière, célibataire, Hôpital. — Marie Snelaert, 48 ans, ménagère, épouse de Guillaume Gleyen, Moulin-Brûlé. — Thérèse Nissa, 34 ans, ménagère, épouse de Louis Debaisieux, rue Saint-Honoré.

Du 10. — Jean-Baptiste Henneau, 67 ans, tisserand, veuf de Marie Fremoux, rue Nationale. — Louis Deltombe, 39 ans, journalier, époux de Joséphine Decet, Hôpital. — Louis Lorthoir, 23 ans, fleur, époux de Virginie Vanseysect, Hôpital.

Plus 10 garçons et 7 filles décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Liste des jurés pour les assises du 1^{er} trimestre de 1862 :

Jurés titulaires :

MM.
Morael, notaire à Cassel.
Dufour, cultivateur à Capelle (Dunkerque).
Cavrois, propriétaire à Valenciennes.
Mauroy, brasseur à Annœullin.
Desmystère, propriétaire à Wormhout.
Yancappel, propriétaire à Villers Guislain.
Legrand, flûteur à Fourmies.
Robert, fabricant de tissus à Neuville.
De Clercy, proprié. et maire à Annappes.
Manniez, propriétaire et adjoint à Rumilly.
Darche, propriétaire à Gognies-Chaussée.
Herlin, négociant à Lille.
Boisseau, sous-dir. des mines à Denain.
Berteaux, rentier à Trélon.
Bonnel, propriétaire à Morenchies.
Payen, propriétaire à Maing.
Marlier, cultivateur à Villers-Outréau.
Relof, propriétaire à La Gorgue.
Levent, négociant à Bavai.
Fleury, professeur du Lycée à Douai.
Fievel, fabricant de sucre à Sin.
Courouble, fabricant de lin à Bousbecque.
Bernard, négociant à Lille.
Dillies, rentier à Chemy.
Asselin, adjoint au maire à Douai.
Favié, rec. des Domaines à Hondschoote.
Mortier, raffineur de sel à Steenwoort.
Phlempion, propriétaire à Ovelaere.
Goffart, notaire à Le Quesnoy.
Gamonet, notaire à Orchies.
Allard-Rousseau, manufactur. à Roubaix.
Lallier, banquier à Cambrai.
Havez, cultiv. à Marchiennes-Campagne.
Behague, brasseur à Fourmies.
Simon, cultivateur à Bersée.
Herlem, bouteur de graines à Cambrai.
Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 10 le 11 hausse baisse.
4 1/2 au compt. 100.10 100.25 » 15 » »
3 1/2 au compt. 70.90 70.95 » 05 » »
Banque 3070 3085 15 » » »
Oblig. du trés. 465 465 » » » »

Privé dès sa naissance des caresses de sa mère, Edmond n'avait pas eu de sœurs, et son âme, avide d'affection, ne pouvait se contenter de l'amour et du respect sans bornes qu'il portait à son excellent père.

Aussi, depuis le mariage de Félix d'Orange, son ami d'enfance, voyait-il, pour ainsi dire, une sœur en Eugénie, et la présence d'Alice ajoutait aujourd'hui à cette douce intimité un attrait tout nouveau, auquel il s'abandonnait sans chercher à s'en rendre compte.

Depuis une heure déjà, le déjeuner était fini, et personne ne songeait encore à se lever de table, quand Eugénie s'écria :

« Et notre docteur ? et notre morceau à quatre mains ? Vite au piano ! »

Edmond prêta l'oreille avec délice au chant des deux amies; puis elles lui demandèrent un morceau de violoncelle. Il choisit une mélodie touchante et la joua avec tant d'âme qu'Alice ne put retenir ses pleurs.

« Oh ! monsieur le comte, s'écria-t-elle, qu'on est heureux d'avoir un pareil talent ! »

« Ce n'est pas du talent, mademoiselle; mais permettez-moi d'être fier de vos larmes et d'en garder le souvenir; c'est le plus beau triomphe que je puisse remporter. »

« Oh ! monsieur Edmond, voilà que vous devenez sentimental ! dit en riant Eugénie, pour venir au secours d'Alice, qui ne trouvait point de réponse. C'est peu généreux : vous savez bien que je ne suis pas à la hauteur. »

« Vous vous colomniez, madame; mais je serais au désespoir de vous déplaire, et pour ne pas m'y exposer, je me retire. »

« Déjà ? dit Eugénie. »

« Déjà ? ce mot n'est-il pas une épi-

gramme ? J'oublie dans votre société que j'ai plusieurs visites à faire. Je me verrai contraint de les abrégées de beaucoup, si je ne veux pas que mon père attende pour le dîner. »

« Au revoir donc, mon cher comte ! Félix sera de retour après-demain. »

Restées seules, les deux amies passèrent dans le petit cabinet, renvoyèrent la bonne et se mirent à jouer avec l'enfant. Les yeux d'Eugénie rayonnaient de bonheur à la vue de son cher petit Georges, entièrement remis de sa mauvaise humeur du matin.

« N'est-ce pas, dit elle, qu'il est bien beau, qu'il ressemble à son père ? »

« Moi, je lui trouve les yeux et la bouche; c'est pour cela que j'aime tant à le regarder. »

« Bonne Alice ! aime-le toujours comme tu m'aimes ! Maintenant je n'ai plus qu'un désir : c'est de lui donner une petite sœur. »

« Nous la demanderons à Dieu, mon Eugénie. Mais... pardonne-moi de troubler tes joies maternelles... ma mère nous attend; elle est seule depuis plusieurs heures. »

« Tu as raison; donne un baiser à Georges et fais-moi le plaisir de sonner Juliette pendant que je le remets dans son berceau. »

Juliette parut.

« Faites monter la bonne et dites qu'on attelle; puis apportez-moi mon chapeau et mon cachemire. Vite, Juliette, je vous en prie. »

Dix minutes après, M^{me} d'Orange et son amie montaient en voiture.

« N'est-ce pas, dit Eugénie chemin faisant, que le comte de Rochebrune est un homme très-aimable ? »

« Oh ! aimable dit trop peu : c'est un homme distingué, un homme supérieur. Sa conversation est si attrayante, ses manières si réservées et si simples ! Sans qu'il en fasse parade, on sent qu'il a de l'instruction, et surtout qu'il a du cœur... »

Elle s'interrompit en rougissant; elle venait de voir un fin sourire se dessiner sur les lèvres d'Eugénie.

« Pourquoi rougir, Alice ? Ton enthousiasme n'a rien que de très-naturel. Pour ne pas apprécier le comte, il faudrait un cœur et un esprit bien froids. »

« Dis-moi donc, Eugénie, demanda Alice avec hésitation, après un moment de silence, crois-tu que M. de Rochebrune... »

« Eh bien ? Poursuis donc. »

« Que M. de Rochebrune fasse la cour à M^{lle} d'Avigny ? »

« Je l'ignore... je ne le crois pas... ce sont plutôt les parents de Laure et le père d'Edmond qui désireraient une alliance entre les deux familles. »

« Ainsi tu penses que le comte n'aime pas M^{lle} Laure ? »

« J'en suis sûre. Un noble caractère comme le sien ne peut sympathiser avec la coquetterie et la frivolité personnelles. »

En ce moment la voiture s'arrêta, et les deux jeunes femmes montèrent auprès de M^{me} Dumont. Elle les embrassa avec tendresse, et remercia Eugénie de ne pas l'oublier, de lui conserver son affection d'autrefois.

« Comment pouvez-vous parler ainsi ? répondit M^{me} d'Orange. N'est-ce pas moi qui suis heureuse de venir réveiller auprès de vous mes souvenirs d'enfance ? J'aime tant à me reporter à cette époque où, pe-

titelle parfois indocile, je mettais à de si rudes épreuves la patience de ma bonne maîtresse. Je jouais avec Alice, et mes parents me la proposaient pour modèle, disant que, malgré ses trois ans de moins que moi, elle était bien plus raisonnable. Et c'était vrai, ma foi ! Alice a toujours été douce et sérieuse, tandis que moi... »

« Toi, tu étais un charmant lutin, une petite espiègle taquinant tout le monde, mais un cœur excellent. Aussi je l'aimais bien, va ! »

« Plus qu'aujourd'hui, peut-être ? »

« Méchante ! Veux-tu donc que je te répète que mon affection pour toi n'a fait que grandir, et que ma reconnaissance... »

« Chut ! plus un mot de cela ; voici la soupe ; ne la laissons point refroidir. »

Ledîner fut très-simple, mais assaisonné par la bonne amitié ; il n'est point de véritable plaisir sans l'union des cœurs ; impossible de trouver des jouissances réelles dans la société d'indifférents, ni de s'ennuyer avec ceux qu'on aime. Ces trois âmes sensibles étaient réunies ; leur en fallait-il davantage ?

Alice était bien un peu soucieuse à l'idée des confidences que M^{me} Dumont lui avait promises, et elle voyait avec inquiétude un léger nuage de mélancolie sur le front de sa mère. Mais elle n'en faisait pas moins les honneurs du dîner avec la grâce et l'aisance d'une maîtresse de maison accomplie. Dans son humble position, cette jeune fille possédait sans le savoir tout ce qu'il faut pour faire une femme du monde. Elle n'eût pas été plus déplacée dans le salon d'une duchesse que dans le modeste ménage de sa mère. Nulle part elle ne se sentait dépaysee ni embarrassée ; le luxe ne lui inspirait ni envie, ni admiration. On ne l'entendait jamais manifester d'étonne-

ment, ni faire de questions naïves à la vue des élégantes toilettes dont s'entouraient les riches. Et qu'on n'aille pas croire que ce fut de l'orgueil ; non, un instinct merveilleux lui apprenait l'usage des choses qu'elle voyait pour la première fois, et elle avait du beau un sentiment si élevé qu'elle ne rencontrait presque jamais rien qui approchât de son idéal.

Pour le moment, M^{me} d'Orange ne se plaignait que d'une chose : le trop de prévenance de son amie.

« Laisse-moi donc me servir toute seule, lui disait-elle ; je veux être comme de la maison. »

« Et me priver du plaisir de m'occuper de toi une fois par hasard ? C'est mal, Eugénie ; mais je défends mon droit ; à charge de revanche quand tu me recevras à ton tour ! »

« Prends garde qu'alors je ne t'accable d'attentions au point de t'ennuyer. »

« Toi, ennuyer quelqu'un ? ce serait bien la première fois. Et puis, je sais le moyen de me mettre à l'abri ; je cours prendre Georges, et toi de me le disputer aussitôt, jalouse que tu es ! »

La conversation continua quelque temps encore sur ce ton badin ; M^{me} Dumont les écoutait avec ravissement, et elle ne put rétenir une exclamation de regret quand la voiture de la vicomtesse revint la prendre.

« Excusez-moi de vous quitter sitôt, dit Eugénie. Puisque j'ai refusé une soirée pour rester auprès de Georges, il est bien temps que je rentre. Alice, je ne demande pas à te rememmer ; ce serait de l'égoïsme, car j'aurai mon enfant, et la mère se trouverait seule. A bientôt, n'est-ce pas ? »

« Je n'en sais rien ; j'aurai moins de temps que jamais ; les demoiselles de